

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21494 - 79ÈME ANNÉE

Vie du Parti

Assemblée générale de la Section PCR de Saint-Pierre

Une soixantaine de militants ont répondu présents vendredi soir à l'invitation de l'Assemblée générale de la Section PCR de Saint-Pierre, dont des personnalités représentants d'autres partis progressistes (Ruth Dijoux de Génération écologie, Daniel Gracienne de PLR, Claude Hoarau d'APR...). Il s'agissait pour la Section de présenter son rapport d'activité, de renouveler son bureau, de faire le point sur l'actualité locale, régionale, nationale et internationale, ce vendredi 8 mars où nous célébrions les droits des femmes.

Jean-Michel Folio ouvrit la séance sur l'ordre du jour. Puis Ghislaine Cataye, secrétaire à l'Organisation, se charge de rendre hommage aux luttes des femmes pour la reconnaissance de leurs droits, notamment à celles de la militante Isnelle Amelin, pionnière de l'émancipation des femmes réunionnaises dans les combats qu'elle a porté à la tête de l'UFR et au sein du PCR.

Julie Pontalba, membre du Bureau politique, intervint sur l'activité internationale à travers le conflit israélo-palestinien, le PCR soutenant depuis toujours le droit des Palestiniens, comme de tous les peuples, à disposer d'eux mêmes, de leurs terres et d'un État viable. Or, Israël mène aujourd'hui une guerre asymétrique, celle d'un État puissamment armé contre des civils parqués dans la Bande de Gaza dans des conditions terribles. Notre parti soutient toutes les initiatives en faveur de la fin des spoliations et de la répression dont est victime le peuple palestinien. Il appelle à participer aux manifestations, aux prises de paroles organisées localement et au boycott des marques détenues par des capitaux israéliens.

Elie Hoarau, président du PCR, fit le point sur la situation locale et la mit en perspective avec l'actualité politique des élections européennes. Presque un enfant réunionnais sur deux vit dans la précarité actuellement, 40 000 demandes de logements sont encore non satisfaites, notre pays s'enfonce dans la pauvreté... Il nous faut réfléchir à un plan de développement élaboré par nous mêmes et le faire valider. La loi NOTRe le permet, les Antillais sont déjà bien



avancés dans leur réflexion, Mayotte a déjà élaboré 120 propositions... Le président du PCR est porteur du projet de réunion d'une conférence territoriale élargie aux forces vives de La Réunion (collectivités, syndicats, associations), proposition déjà validée par la collectivité régionale. Les pistes de réflexion sur un développement davantage autocentré sont multiples, Elie Hoarau évoque par exemple la possibilité de maintenir à La Réunion tous nos candidats reçus aux concours de l'enseignement.

Plus largement, il s'agit aussi de prendre part aux décisions qui nous concernent dans notre environnement indiano-océanique : avoir notre mot à dire dans le cadre des APE (Accords de partenariat économique) passés entre l'UE et les pays riverains de l'océan Indien, décider localement de la répartition des fonds européens destinés à notre développement... Ces revendications, entre autres, sont soutenues par la liste présentée aux élections européennes de juin prochain. Le PCR a décidé de soutenir la liste communiste portée par Léon Deffontaines et appelle ses militants et sympathisants à apporter un maximum de voix à ceux qui porteront nos idées au Parlement européen. Cette campagne sera aussi l'occasion de faire partager notre vision sur le développement de notre pée avec un maximum de Réunionnais.

C'est à Philippe Saminadin, secrétaire aux Finances, que revint la mission de faire le point sur les activités de la Section. Il présenta le bureau, le rôle de chacun, la participation de la Section aux instances du Parti,

aux manifestations, conférences (Chagossiens, Conférence territoriale...), manifestations (retraites, Palestine...), hommages... La Section vient de relancer sa campagne d'adhésions et atteint déjà plus de la moitié de l'effectif total de l'activité de 2023 qui était de 110 adhérents.

Pascal Basse, secrétaire à la Communication et élu saint-pierrois au sein des forces de gauche, termina sur un bilan post-cyclone Belal et fortes pluies pour le Sud et Saint-Pierre. Il rappela l'alerte sur les changements climatiques lancée par Paul Vergès depuis près de 30 ans maintenant, fit le constat des effets de l'accélération de l'urbanisation sur les dégâts causés par les crues, glissement de terrain, inondations... Il apparaît que bien des solutions mises en place pour pallier aux risques sont désormais obsolètes (piège à sédiments de la Rivière d'Abord débordé, zones d'évacuation touchées par des coulées de boue, routes et radiers submergés, voire disparus...). Le

seul débordement de la Rivière d'Abord congestionne toute la circulation du Sud. L'artificialisation renforcée des sols des Hauts fait apparaître de nouvelles menaces dans les Bas... Une nouvelle gouvernance s'imposerait face aux risques, elle doit faire l'objet d'une réflexion dans le cadre d'une conférence territoriale élargie plus que jamais nécessaire.

Jean-Michel Folio conclut sur la désignation par vote du bureau de section. Les trois secrétaires sont reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions. Josette Hoarau intègre le bureau où elle rejoint Madame Maillot, Marc Radama, Heliette Saminadin déjà élus. Tous sont membres du Comité central, auquel vont s'adjoindre Mamode Suf (Saint-Joseph) et Doudou Gonthier (Petite Île).

Correspondant

Chemins d'accès aux plantations détruits par Belal

La CGPER interroge le Département

Le passage du cyclone Belal a fait d'importants dégâts dans l'agriculture. De nombreux chemins d'accès aux exploitations sont détruits. Après le passage de Belal, le Département a proposé de financer sur ses fonds propres la réparation des chemins à hauteur de 100 %, à condition que le dossier soit présenté par un groupement de producteurs.

Cette aide est de 25 euros par mètre linéaire, avec un plafond à 450 000 euros par groupement, indique Jean-Michel Moutama, président de la CGPER.

La date butoir pour déposer les dossiers était le 29 février. Le délai était trop court pour de nombreux agriculteurs pris par d'autres problèmes liés aux conséquences du cyclone. Ces agriculteurs n'ont pas les moyens d'avoir l'accompagnement nécessaire pour monter les dossiers d'aide dans le délai imparti.

« Chacun son métier, on est agriculteurs et pas administratifs », rappelle le président de la CGPER.

La coupe dans 3 mois, comment travailler ?

Le Département a refusé de prolonger ce délai et indiqué que l'enveloppe prévue pour la réparation des chemins d'exploitation était épuisée.

A trois mois du début de la campagne sucrière, de nombreux planteurs ne peuvent pas travailler.

La CGPER organisait hier une conférence de presse sur l'exploitation de Willy Leveneur, agriculteur à Berville au Tampon. Le producteur témoigne :

« Pas d'engrais, pas de désherbant, le tracteur monte pas. Si nous ne sommes pas aidés par des or-

ganismes, comment commencer la campagne ? Cette année ce ne sera pas possible. Si nous ne pouvons pas commencer travailler quand la campagne commence, nous va assise là-bas ».

Pour Willy Leveneur, c'est une section de 800 mètres qui a été détruite. Or, elle conditionne l'accès à d'autres parcelles. Plusieurs agriculteurs sont concernés.

Le président de la CGPER constate que cette aide est propre au Conseil départemental. C'est donc l'institution qui est seule maîtresse du calendrier, elle n'a pas de compte à rendre à l'UE sur ce point.

La solution proposée aux agriculteurs lésés est de faire une demande d'aide via le fonds européen FEADER. Mais, rappelle Jean-Michel Moutama, le planteur doit avancer l'intégralité de la somme pour payer les travaux, et il ne pourra être remboursé qu'à 75 %. Compte tenu des difficultés de trésorerie des planteurs, le recours au FEADER pour réparer les chemins d'exploitation n'est pas possible.

La CGPER interroge :

« Nous avons demandé d'allonger le délai de dépôt des dossiers d'une dizaine de jours, le Département a refusé, comment faire ? »

« Avec les dossiers déjà déposés, l'enveloppe est dépassée, alors comment les chemins vont-ils être réparés ? »

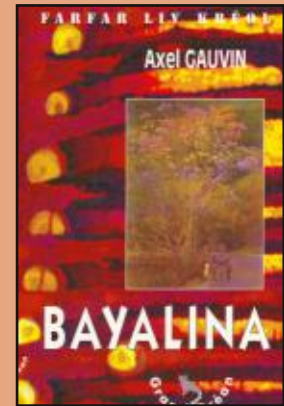
« Le début de la campagne sucrière approche, comment les planteurs pourront-ils travailler s'ils ne peuvent pas accéder à leurs champs ? »

Autant de questions sur lesquelles la CGPER attend des réponses rapides.

M.M.

Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,
an fèyton dann Témoignages



Samdi 22 séptanb

La fènète nèv lé presk fini : i mank rienk lœ 2 batan d' boi.
Par lanbrazir l'ot, lœ vié fènète, pi d' flèr kann roz-mov : lœ karo la-fine
koupé. I arète rienk lœ pié-zak en zossaïy k'i tarde pa pou mor.

Toute gran longuèr manzé-là, èl la-pa tourne la tête pou mwin. El l'arète
son nez bouré dann son zassiète.

Fiy-là i sanfou pa mal de ou, Soubaya. Èl i sanfou d'ou ! Soman èl i tonbe
tar : aou, ou i sirfou d'èl ! Ou va alé anmar out kër sanm in grizète moustik la-
kakate dessi la guèl ? Ou va rale in santiman déyèr in mok dofé !

Epi largue demoun in pé, don !

Lindi 24 séptanb

Lœ temps mwin lé pou manze mon depain-debèr-là, Ivone i tourne-vire
dan mon zalantour. Mi bouze pa. Mi take mon bèk. Soman mon lang i grate :
mwin lé pa bon zordi ! Mwin lé pa bon, aköz - trouve drol, trouve pa drol : pou
mwin mèm to ! - aköz

MI ÈME PA LINA !!

Axel Gauvin

La pankor fini...

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond
Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny
Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon anparl ankòr in kou la loi dsi bann danss réjyonal !

Yèr, in bonpé rante nou la tire signal d'alarm dsi in loi bann dépitè i sorte voté - an promyé léktir mi panss — pou dir lé oblijé d'an aoir in diplôme konm in brové d'éta, donk in formassion pou amontr séga, maloya, hip hop, épi bann danss réjyonal... é néna in bonpé dann toute la républik... Astèr mi ékoute radio é mi apèrsoi déssèrtin i di pou amontr bann danss konmsa la pa bézoin in formassion pars sa i danss natirèlman. Mi rapèl in tan téi di galman la pa bézoin amontré donk aprann la lang kréol pars sa lé natirèl. Sanm pou mwin sak téi di sa té pou lamontraz franssé épi d'ote lang mé konte lamontraz kréol. In kroiyanss konmsa mil foi répété la fé d'tor noute lang-la fé d'tor la lang nou la fé, sète nou la invanté, sète nou la fabriké.

Alor néna in késtyon pozé : i fo aprann séga, maloya... osinonsa lé pa néssèssèr. Néna in dézyèm késtyon : si i fo aprann, avèk kissa ni aprann, avèk bann danssèr lé bien kalifyé ladan - bann militan kiltirèl par égzanpe -, osinonsa avèk bann danssèr bien kalifyé ladan pars zot la aprann bann danss-la dann in formasion kalifyante... Mwin pèrsonèlman mi panss i fo aprann donk i fo amontré, mé dann kèl kondission i form bann amontrèr-la. Pars ni antan dir sar obligatoir dépanss dé mil é dé san pou form in amontrèr é sak néna la formassion ébin sar bliyé pèye azot an konsékanss mé bann zassossyassion na poin larzan pou pèye bann brové d'éta pou amontr bann danss-la.

Alor kossa i fo fèr ? Mi panss i fo komanss par ékoute la baz, ékoute lo moune é domann lo moune kossa zot i vé. Mwin la fine dir mé lé trist tazantan dann bal oir in troupe maloya arivé, zoué anparmi l'moune é la plipar d'moune apré rogardé san danssé konmsi sa lété in kékshoz étranj, inkoni o batayon. Di pa mwin zot ossi zot la pa romarke sa !... Donk i fo domann la baz kossa li vé monte in l'organizassion an konsékanss. Si nou lé dann in sossyété monétarizé, lé sir k'i fo trouv la moné. Si nou lé dann in sossyété d'roshèrch ébin i fo finanss la roshèrch — mi pé mèm azoute èk sa si ni vé konète vréman noute kiltir, i fo ni form anou dan sa é bann formatèr i doizète formé é bien sir o bou di konte péyé an konsékanss.

Mézami mi panss néna pou débata la dsi é si la loi tèl ké lé danzéré, lo léssé fèr-léssé alé lé riské. Lo séga lé mèm pankor rokoni konm patrimoine limanité, lo maloya lé rokoni mé pétète konm in danss paré pou disparète konm lo séga tanbour sagossien an risk disparission, épi lo séga rodrigué.

A bon antandèr, salu !

Justin